

## Les facéties de Lebga. Fragments pour une analyse communicationnelle du vote

Docteur Isabelle MATHIEU  
Université Bourgogne Franche-Comté  
FRANCE  
isabelle.mathieu@u-bourgogne.fr

**Résumé :** Le vote constitue une sorte de trou noir des travaux en communication politique conduits en sciences de l'information et de la communication. Quant aux études électorales produites en science politique, elles renseignent de plus en plus précisément sur ce que sont les électeurs et les conditions dans lesquelles ils forment leurs votes, mais peinent à éclairer ce qu'ils disent. Le présent article vise à tracer le cadre d'une approche renouvelée du vote envisagé comme un processus communicationnel. Dans un contexte de crise de la représentation, de récents travaux en SIC incitent à mobiliser la notion d'incommunication pour analyser la relation qui s'établit, à l'occasion des élections politiques, entre gouvernants et gouvernés. Un détour par l'anthropologie politique nous amènera en outre à invoquer la figure de Legba, qui en Afrique opère une synthèse entre la communication inhérente à toute forme de pouvoir, et l'expression individuelle et collective des dépositaires du pouvoir.

**Mots-clés :** vote, élections, communication politique, incommunication, représentation

\*\*\*

*Eshu's tricks. Fragments for a communicational analysis of voting*

**Abstract:** Voting is a sort of black hole in work on political communication in information and communication sciences. As for electoral studies in political science, they provide increasingly precise information about who electors are and the circumstances under which they decide how to vote, but they struggle to enlighten what voters mean by their votes. This paper outlines a fresh approach to voting as a communicational process. In a context of crisis of representation, recent work in ICS encourages the use of "incommunication" to analyse the relationship that forms during political elections between governors and governed. A diversion by way of political anthropology will lead to mention of Eshu (Elegba, Legba), who in Africa forms a synthesis between communication that is inherent in all forms of power and the individual and collective expression of the guardians of power.

**Keywords:** voting, election, political, communication, incommunication, representation

\*\*\*

### Introduction

Surprise ! L'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République française le 7 mai 2017 restera probablement, dans l'histoire politique du pays, comme un événement extraordinaire au sens littéral du terme, tant elle semble bousculer les cadres d'analyse connus et éprouvés. Ainsi peut-on lire, dans l'appel à communication diffusé en vue d'un des tout premiers colloques de science politique organisés autour de cet épisode, que « Ce surgissement politique qui défie les 'lois' des temporalités politiques classiques et de l'accumulation des ressources a déjoué bon nombre de pronostics, y compris ceux des politistes. [...] Les catégories d'entendement politiste semblent ainsi malmenées par cette réussite politique aussi soudaine que massive<sup>1</sup>. » Si un cénacle de spécialistes français de l'analyse politique est à ce point décontenancé, alors force est d'admettre que l'élection d'Emmanuel Macron constitue bien une surprise au sens premier qu'en donne Littré, soit ce qui « prend à l'improviste ».

L'heure est donc maintenant à tenter de décrypter l'événement pour construire, à la lumière de cet épisode, de nouvelles catégories de compréhension de la vie politique : « Face à cette 'irrégularité sociologique', les politistes doivent sans nul doute remettre sur le métier leurs questionnements non seulement pour analyser le plus concrètement possible les conditions de cette irruption partidariaire mais aussi pour comprendre ce que cette entrée imprévue dans le jeu de la 5<sup>ème</sup> République vient révéler plus généralement<sup>2</sup>. » Surprise donc, là encore, puisque toujours selon Littré, la surprise est aussi le « sentiment qu'on éprouve en face de l'inattendu », qui suscite « étonnement, trouble ». Or du point de vue des sciences de l'information et de la communication, cet étonnement étonne. Car si l'irruption d'Emmanuel Macron prend au dépourvu les cadres établis de la science politique et de l'analyse électorale au point de les rendre inopérants en première approche, elle ne nous semble pas si inattendue qu'on le prétend. Au contraire, nous formulons l'hypothèse qu'à défaut d'avoir été prévue par les observateurs, elle n'en était pas moins attendue par les électeurs.

Certes, la réussite de l'entreprise pouvait sembler hautement improbable en considération du système politique et institutionnel. Le calendrier électoral, la concentration du capital politique autour de deux partis dominants, le mode de scrutin de l'élection présidentielle : dans un contexte où le parti du Président sortant se présentait extrêmement affaibli, tout concourait à une franche victoire du candidat de Les Républicains. La présence d'un tiers perturbateur, en la personne de la candidate du Front national, ne pouvait que renforcer cette hypothèse : son maintien au deuxième tour, annoncé par les sondages et par les scrutins de mars et décembre

---

<sup>1</sup> Bernard Dolez, Julien Fretel, Rémi Lefebvre, Pierre Mathiot, « Sociologie d'une entreprise politique émergente : Emmanuel Macron et le macronisme », Colloque organisé par le CESSP (Paris 1) et le CERAPS (Lille 2), jeudi 11 et vendredi 12 janvier 2018, Paris, Appel à communication, p. 2.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

2015, garantissait une nette victoire au candidat de la droite. Si l'on s'en tient à ce cadre d'analyse, la victoire d'Emmanuel Macron serait bien une « irrégularité », un accident électoral que les prochains scrutins ne devraient pas manquer de corriger. Mais à ce stade, rien n'interdit de considérer que cette aventure était souhaitée et attendue. Il est en effet incontestable que par leur vote — et quels que soient les déterminants de celui-ci —, les électeurs ont validé la tentative d'Emmanuel Macron de bousculer les cadres. En confirmant clairement ce choix lors des élections législatives le mois suivant, ils lui ont donné l'opportunité de transformer son essai proclamé de rénover la vie politique.

Dès la fin du mois d'avril 2016, Claude Patriat, qui travaille de longue date à la frontière de la science politique et des SIC, avait analysé les débouchés électoraux potentiels — qui semblaient alors bien fragiles — du tout jeune mouvement *En Marche!* (Patriat, 2016). Il soulignait notamment la volonté qu'affichait alors Emmanuel Macron de s'émanciper du cadre traditionnel des partis politiques, pour établir un contact direct avec les électeurs en leur proposant d'exprimer librement leurs attentes. Celui qui n'était encore que ministre de l'Économie allait ainsi au bout de la logique de la « participation citoyenne » inaugurée par Ségolène Royal en 2007 — à cette différence près que celle-ci visait à rénover pour le renforcer un Parti socialiste fortement discrédité, et non pas à s'en échapper. Cette volonté de lier directement et personnellement, hors cadre partisan, construction du leadership et élaboration programmatique dans le but de solliciter des suffrages doit retenir l'attention. À la suite de cette première analyse, il nous semble qu'un éclairage sous l'angle communicationnel peut permettre de saisir une part essentielle de cette séquence électorale, en la situant dans une perspective longue qui lui donnerait sa cohérence en regard de ce qu'exprime le vote. Plutôt que de chercher à l'expliquer — tâche qui revient aux politistes et à laquelle ils s'emploient —, il s'agit d'essayer de faire émerger son sens. Entendons par là non seulement la signification de l'événement, mais aussi la direction qu'il a suivie et celle qu'il indique quant au fonctionnement passé et à venir du système politique de la V<sup>e</sup> République. Dans cette perspective, il est nécessaire de regarder au-delà de la soudaineté du phénomène Macron, pour le resituer dans la chaîne d'événements qui l'ont rendu possible sinon prévisible. Plus précisément, il s'agit de tenter de formuler ce que l'élection d'Emmanuel Macron nous dit de la relation entre les électeurs et leurs représentants ; quelle(s) interprétation(s) les gouvernés produisent, par leur vote, du fonctionnement des institutions politiques.

### **1. Un trou noir à éclairer**

Cette interrogation nous conduit naturellement dans le champ de la communication politique, que Dominique Wolton définit comme « l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité de s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, les

journalistes et l'opinion publique au travers des sondages » (Wolton, 1989, p. 30). Ainsi posée, la communication politique s'intéresse en priorité : soit aux relations internes des gouvernants entre eux, soit aux relations concurrentielles entre ceux qui prétendent exercer le pouvoir, soit aux relations entre tous ceux-là et les gouvernés — prioritairement à travers les médias. Quant aux relations communicationnelles des précédents en direction des gouvernants, elles sont envisagées en priorité par le biais des sondages (enquêtes d'opinion, baromètres de popularité, intentions de vote...), et plus récemment par l'étude de l'usage des TIC dans l'espace public.

Curieusement, alors que les intentions de vote sont intégrées au dispositif, le vote en lui-même n'est jamais envisagé comme un acte de communication à part entière, ni en sciences de l'information et de la communication, ni dans les disciplines voisines qui s'intéressent au processus électoral. En science politique, les approches varient mais les objets restent stables, comme en témoigne notamment la synthèse proposée par Jacques Gerstlé (Gerstlé, 2008). À cette réserve près que les politistes prêtent traditionnellement une attention plus soutenue à la communication politique dite « ascendante », *i.e.* les modes d'expression des gouvernés qui agissent ou visent à agir sur les gouvernants, notamment par le biais de l'élaboration de l'agenda politique : soit à travers les diverses formes de manifestation ; soit à travers l'étude des nouvelles formes de démocratie dites participatives ou délibératives. À ce jour cependant, rares sont les chercheurs qui analysent les effets du vote sur l'action politique, et ces travaux ne sont pas conduits dans une perspective communicationnelle.

Quant aux électoralistes qui, au sein de la science politique, analysent les scrutins et interprètent leurs résultats, on se contentera à ce stade de relever que leurs études de plus en plus précises fournissent des données riches sur les déterminants du vote, sans toutefois envisager celui-ci comme un acte de communication. Autrement dit, ils produisent une quantité considérable d'informations sur les électeurs, leurs motivations et les conditions dans lesquelles ils élaborent leur choix de vote, mais ne considèrent pas que ces données peuvent contribuer à nourrir l'étude d'une forme singulière de communication entre gouvernés et gouvernants. À l'appui de cette posture soulignant « la pauvreté expressive du vote », Patrick Lehingue cite W. Lippmann, pour qui « qualifier un bulletin de vote d'« expression de notre opinion » n'est qu'une fiction vide de sens » (Lehingue, 2011, p. 49). Pour passionnantes qu'elles soient, et au-delà des débats théoriques et méthodologiques internes à la science politique, ces études laissent toujours sur sa faim le chercheur en SIC : on les referme avec l'impression que l'analyse électorale est de plus en plus sophistiquée, mais que le sens global qu'elle permet de construire, *in fine* nous échappe toujours.

La dimension communicationnelle du vote se présente donc comme une sorte de trou noir entre les deux disciplines qui forment l'intersection définie par le champ de la communication politique. Il nous semble qu'il y a là une lacune à combler autour de cet objet qui conserve obstinément une grande part de son mystère (Lehingue, 2011). En effet, l'organisation d'élections libres étant, avec la liberté d'expression et

le pluralisme politique, un des marqueurs des régimes démocratiques, pourquoi ne pas considérer le vote comme un élément déterminant de la relation qui s'établit entre gouvernés et gouvernants ? De récents travaux en SIC nous y invitent, qui fournissent des propositions théoriques susceptibles de nous aider à lever une part du voile. Le présent article vise à tracer le cadre et ouvrir des pistes pour une étude dont l'objectif est d'appréhender le vote comme l'élément central du système politique envisagé dans une approche communicationnelle. Ce projet a pris forme à partir du constat persistant de l'autisme dont sont accusés les gouvernants. Depuis de nombreuses années en effet, et semble-t-il de façon de plus en plus intense, la presse et les réseaux sociaux regorgent de remarques — en forme de protestation ou de résignation — selon lesquelles les gouvernants n'entendent pas les gouvernés, ou restent sourds à leurs légitimes demandes, voire agissent à contresens de leurs justes revendications. Nonobstant le rôle amplificateur que peuvent jouer les réseaux sociaux, ce phénomène semble suffisamment prégnant pour qu'on s'y arrête, tant il est confirmé par les sondages et enquêtes d'opinion. Ainsi le *Baromètre de la confiance politique* que le CEVIPOF a inauguré en 2009, indique un renforcement du sentiment, très largement partagé, que les gouvernants se préoccupent peu de ce que pensent les gouvernés. Lors de la première vague de cette enquête récurrente, en décembre 2009, 81% des sondés répondaient « peu » ou « pas du tout » à la question : « À votre avis, est-ce que les responsables politiques, en général, se préoccupent de ce que pensent les gens comme vous<sup>3</sup> ? » Le chiffre croît régulièrement au cours des années suivantes, pour atteindre 89% en décembre 2014<sup>4</sup>. Il sera identique deux ans plus tard, à la veille des élections nationales de 2017.

De l'accumulation de ces griefs, ressort le sentiment que les dirigeants politiques, rendus impuissants par des contingences qui les dépassent ou qu'ils ont renoncé à dépasser, sont devenus sourds à la *vox populi*, et n'agissent plus que pour la perpétuation d'intérêts particuliers toujours plus contradictoires avec l'intérêt général. Ce sentiment de désenchantement, voire de défiance, intéresse particulièrement les chercheurs en SIC, en ce qu'il indique que la communication serait partiellement voire totalement rompue entre gouvernés et gouvernants, ou en tout cas qu'elle ne fonctionnerait pas de manière satisfaisante. Il s'en suit un fort désintérêt pour la politique. Ainsi en décembre 2017, à la question : « Quand vous pensez à la politique, pouvez-vous me dire ce que vous éprouvez d'abord ? », 39% des sondés répondent « De la méfiance », 25% « Du dégoût ». La première réponse à connotation positive, « De l'intérêt », arrive loin derrière avec 11%. Viennent ensuite « De l'ennui » (9%), « De l'espoir » (8%), « De la peur » (3%), « Du respect » (2%) et enfin « De l'enthousiasme » (1%). Soit au total 76% de sentiments négatifs, pour 22% de sentiments positifs<sup>5</sup>. Ce désintérêt pour la politique est

---

<sup>3</sup> SciencesPo – CEVIPOF, *Baromètre de la confiance politique*. Vague 1 – janvier 2010, Enquête réalisée du 22 au 30 décembre 2009. Source : [www.cevipof.com](http://www.cevipof.com).

<sup>4</sup> *Idem*. Vague 6 – janvier 2015, Enquête réalisée du 5 au 15 décembre 2014.

<sup>5</sup> *Idem*. Vague 9 – janvier 2018, Enquête réalisée du 13 au 26 décembre 2017.

porteur, *a minima*, d'un risque de dysfonctionnement pour la démocratie, qui souffre d'une image de plus en plus négative dans la population française : en décembre 2017, 61,3% des Français considèrent que la démocratie ne fonctionne pas très bien ou pas bien du tout. Certes, le jugement s'est amélioré depuis le pic atteint en décembre 2014 (72,5%), mais il reste nettement plus négatif que lors de la première enquête en décembre 2009 (49,1%)<sup>6</sup>.

## 2. Incommunication et interprétation

Ces données nous invitent à mobiliser la notion d'incommunication, qui suscite un intérêt grandissant en SIC. Si, comme l'indique Éric Dacheux, la notion n'est pas encore stabilisée (Dacheux, 2015), elle nous paraît néanmoins particulièrement heuristique pour ce qui nous préoccupe ici, par la richesse même des questions qu'elle soulève quant à la fonction de la communication dans les sociétés démocratiques contemporaines. Qu'on y voie, comme Denis Huisman, la mise en péril de la communication par ses excès mêmes (Huisman, 1985) ou, comme Raymond Boudon, des dysfonctionnements liés principalement à la position des acteurs (Boudon, 1989), ou encore, comme Pascal Robert, un nécessaire renversement de nos cadres d'analyse de la communication (Robert, 2005), nul doute que l'incommunication peut nous aider à porter un regard renouvelé sur les phénomènes à l'œuvre dans ce que les politistes appellent la crise de la représentation. Dans le domaine des politiques publiques, Arnaud Mercier a déjà montré le rôle du phénomène d'incommunication dans le processus de mise à l'agenda politique (Mercier, 2001). En suivant Dominique Wolton, pour qui l'incommunication est aussi inhérente à la communication que celle-ci est consubstantielle à la démocratie (Wolton, 2016), nous proposons d'élargir l'angle d'observation pour englober l'ensemble du système politique, en focalisant notre analyse sur le vote en tant que processus communicationnel.

Plus récemment, Eric Dacheux et Nicolas Duracka ont proposé une mise en perspective de ce qu'ils appellent désormais le *paradigme* de l'incommunication (Dacheux & Duracka, 2017). Dans un article consacré aux modèles théoriques de l'approche communicationnelle en sciences sociales, les auteurs s'appuient notamment sur les travaux de Louis Quéré pour présenter l'incommunication comme une approche permettant d'enrichir, sans les disqualifier, trois modèles structurants de la recherche en communication. Selon Dacheux et Duracka ces trois modèles, pour aussi pertinents et féconds qu'ils soient ou aient été, souffrent de faiblesses qu'il convient de compenser pour mieux appréhender le fonctionnement et les dysfonctionnements des sociétés démocratiques contemporaines. Le premier modèle est celui issu de la cybernétique et de ses développements, modèle historique et fondateur que Quéré qualifie « d'épistémologique ». Son principal défaut serait de se focaliser sur la dimension fonctionnaliste, stratégique et persuasive de la

<sup>6</sup> Cf. Flora Chanvril, *L'état de la démocratie (2009-2017)*, SciencesPo – CEVIPOF, *Baromètre de la confiance politique – vagues 1 à 9*, publié le 29 janvier 2018. Source : [www.cevipof.com](http://www.cevipof.com).

communication : « En faisant abstraction de l'arrière-plan de l'activité sociale de la communication, ce modèle s'extrait de la complexité des échanges intersubjectifs [...] » (Dacheux & Duracka, 2017, p. 211) Le deuxième modèle, dit « politique », est celui qu'a construit Habermas en introduisant la nécessité de tenir compte des relations intersubjectives dans la construction de la vie sociale et politique : la théorie de l'agir communicationnel met en évidence les processus d'intercompréhension qui concourent à la socialisation des individus, tandis que l'espace public permet la construction de normes fondées sur l'autodétermination des citoyens et leur capacité délibérante *via* leurs représentants. Dacheux et Duracka reprennent à leur compte les réserves de Louis Quéré, qui juge « ce modèle politique [...] comme étant normatif (la démocratie doit reposer sur des citoyens doués de raison qui veulent tous leur autodétermination) et jacobin (l'espace public est pensé dans le cadre de l'État nation et non, dans sa dimension territoriale). » Il présente en outre « le défaut de n'exister que dans les sphères discursives éloignées des impératifs de l'action » (*idem*, p. 214).

De ces critiques est né un troisième modèle que Louis Quéré a baptisé « praxéologique ». Il s'agit de considérer la dimension symbolique de la communication pour mieux appréhender la capacité qu'elle donne aux individus et aux groupes sociaux de produire de l'action, et ce faisant de construire « un espace commun de représentations, de perspectives communes, de points de vue partagés aux dimensions fluctuantes dans le temps et dans le champ d'action. » Ce modèle rencontre cependant à son tour une limite, en ce qu'il présuppose « la réussite du processus de communication, qu'il soit discursif ou actanciel » (*idem*, p. 216). Or, ajoutent les auteurs, « la communication n'est pas un processus qui parvient automatiquement à ses fins (information, persuasion, consensus, construction d'un monde commun), c'est une relation sociale souvent inachevée, insatisfaisante, en tout cas beaucoup plus complexe que les modélisations actuelles ne le suggèrent » (*idem*, p. 217). À la suite de cette critique, l'incommunication semble ouvrir des perspectives de recherche qui rencontrent nos propres préoccupations. À condition toutefois de ne pas l'envisager selon une conception radicale qui en fait une sorte de fatalité, d'échec inéluctable de toute communication, mais plutôt, à l'instar de ce que suggèrent Dacheux et Duracka, comme un paradigme complémentaire qui vient enrichir les modèles précédents. « Se contenter d'inverser le présupposé en faisant de l'échec l'horizon courant de la communication c'est se concentrer sur ce 'qui ne marche pas' pour reprendre les propos de Pascal Robert, et oublier 'ce qui marche'. Car des trains arrivent à l'heure, des politiques persuadent des électeurs de les élire, des chercheurs délibèrent, des associations coordonnent leurs activités militantes, etc. L'incommunication totale n'est pas une réalité sociale. Si la communication est rarement parfaite, elle débouche rarement sur un échec complet. » (*ibidem*)

Cette approche combinée est d'autant plus pertinente pour l'objet qui nous intéresse, que la parole électorale est toujours, d'une façon ou d'une autre, interprétée par les gouvernants à qui elle s'adresse. Ne voit-on pas, au soir de chaque

élection, élus et battus se succéder sur les plateaux de télévision pour affirmer la main sur le cœur qu'ils ont entendu le message adressé par les électeurs ? De ce point de vue, l'exercice auquel s'est livré Emmanuel Macron, le 7 mai 2017 devant la pyramide du Louvre, peut être considéré comme un modèle du genre. Dans une mise en scène dont la dimension hautement symbolique a largement été commentée, le Président élu a exposé ce qu'il avait entendu à travers le vote dont le résultat venait de tomber : son discours tout à la fois rappelait les grandes lignes de ses engagements de campagne et traçait la feuille de route qu'il considérait comme ainsi fixée par les électeurs. Il est naturellement trop tôt pour analyser la justesse de cette interprétation et des actes qui s'en suivent : c'est aux électeurs qu'il reviendra de le dire, lors des prochaines consultations. À ce stade, on se bornera à indiquer que lors de la dernière vague du *Baromètre de la confiance politique*, en décembre 2017, 83% des sondés répondaient « peu » ou « pas du tout » à la question : « À votre avis, est-ce que les responsables politiques, en général, se préoccupent de ce que pensent les gens comme vous<sup>7</sup> ? » S'il y a bien une légère amélioration par rapport à la l'enquête précédente (89% en décembre 2016), force est de constater qu'Emmanuel Macron et son gouvernement n'ont pas encore convaincu les électeurs de leur capacité à répondre à leurs aspirations.

### 3. Ce que voter peut dire

Pour compléter cette approche par l'incommunication, nous ferons un détour par l'anthropologie. En effet, si « la parole constitue un attribut essentiel du pouvoir, inhérent à son exercice » comme le rappelle Jacques Chevallier à propos des travaux de Pierre Clastres (Chevallier, 2011, p. 311), alors il convient de s'intéresser aux différents types de parole associés au pouvoir politique dans le cadre d'un régime démocratique. Dans cette perspective il nous semble que le vote, en tant qu'acte rituel auquel sont régulièrement invités les citoyens, peut être analysé comme une forme de parole, certes rudimentaire, mais néanmoins essentielle à la compréhension de ce qui se joue, en termes de communication, entre les gouvernés et ceux qui exercent le pouvoir en leur nom et sous leur contrôle. Cela pour plusieurs raisons. La première est que dans une démocratie représentative, le peuple est le souverain : c'est lui qui détient le pouvoir ; c'est donc à lui qu'il revient, en premier lieu, de *dire* comment il entend l'exercer. Dans un tel cadre institutionnel, le processus électoral n'est jamais, en première instance, que l'acte par lequel le peuple confie l'exercice du pouvoir à des élus qui vont agir en son nom et sous son contrôle. Le vote, en tant qu'acte de délégation, peut donc être analysé d'abord comme un message individuel que les citoyens adressent à celui ou à ceux qui se présente(nt) à leurs suffrages : « Je souhaite te confier mon pouvoir », dit l'électeur au candidat vers qui va sa préférence. Cette proposition doit bien sûr être nuancée en fonction des différentes

---

<sup>7</sup> SciencesPo – CEVIPOF, *Baromètre de la confiance politique*. Vague 9 – janvier 2018, Enquête réalisée du 13 au 26 décembre 2017. Source : [www.cevipof.com](http://www.cevipof.com).

« stratégies » que peuvent élaborer les électeurs, notamment dans le cadre d'un scrutin à deux tours.

En deuxième lieu et par le mécanisme du fait majoritaire, c'est aussi un message collectif qu'envoie le peuple transformé, le temps d'un scrutin, en corps électoral : « Nous te confions notre pouvoir », dit le souverain en majesté à celui qui a remporté le plus grand nombre de suffrages. Cette opération constitue l'étape première du processus de légitimation sans lequel les gouvernants ne pourront agir. Car sans légitimité, les gouvernants ne sont pas en capacité d'exercer le pouvoir, ici entendu, selon Jean-William Lapierre, comme « une combinaison variable de relations de commandement-obéissance (autorité) et de domination-soumission (puissance) » (Lapierre, 1977). Ainsi apparaît un troisième type de message dans le résultat du processus électoral : « Je reconnais ton autorité et j'accepte d'obéir à ton commandement ; je reconnais ta puissance et j'accepte de me soumettre à ta domination. » Bien sûr, la légitimation passe par d'autres opérations que les gouvernants doivent effectuer préalablement et postérieurement à leur élection, mais qui dépassent largement le cadre du présent article. On notera simplement que cette reconnaissance de l'autorité se manifeste, au cours des mois qui suivent l'élection, par ce que les commentateurs nomment « l'état de grâce » dont bénéficie le Président récemment élu. L'intensité et la durée de cette confiance des gouvernés à l'égard des gouvernants en début de mandat fournissent *a posteriori* un éclairage sur le sens du vote. On se souvient que François Hollande avait très vite chuté dans l'indice de satisfaction. Cette perte rapide de légitimité est à mettre en rapport avec les conditions de son élection : candidat par défaut du Parti socialiste après la sortie de route de Dominique Strauss-Kahn, il avait dû son élection au rejet de Nicolas Sarkozy davantage qu'à un vote d'adhésion, dans un système bipolaire à bout de souffle. De même dans le cas d'Emmanuel Macron, l'état de l'opinion au cours des premiers mois suivant son élection fait écho au sens du vote d'avril-mai 2017 : élu par défaut plus que par adhésion (respectivement 60% et 40%<sup>8</sup>), le Président bénéficie logiquement, jusqu'à la fin de l'année 2017, non pas d'un état de grâce qui lui vaudrait une approbation systématique, mais d'une sorte de patience encore bienveillante. En décembre 2017, 46% des sondés déclarent être « Ni satisfait, ni insatisfait » par son action, tandis que 31% se disent « Pas satisfait » et 23% « Satisfait » ; le gouvernement d'Édouard Philippe obtient quant à lui les scores de 49%, 30%, 21%<sup>9</sup>. On peut y voir aussi bien une forme d'attentisme encore teintée d'espérance, qu'un mécontentement latent annonciateur de protestations plus explicites.

Enfin, même si les élections politiques ne comportent pas de mandat impératif (à l'exception du referendum), les citoyens expriment collectivement un choix de société, une préférence idéologique, une opinion rendue commune par le mécanisme

<sup>8</sup> SciencesPo – CEVIPOF, *L'enquête électorale française : comprendre 2017 (ENEF)*, Vague 14 / mai 2017, Enquête réalisée les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2017. Source : [www.enef.fr](http://www.enef.fr).

<sup>9</sup> ENEF, Vague 17 / novembre 2017, Enquête réalisée du 21 au 27 novembre 2017. Source : [www.enef.fr](http://www.enef.fr).

électoral, donc un message susceptible d'être analysé comme tel, à l'adresse non seulement de leurs représentants sortants et futurs, mais aussi à l'égard du corps électoral lui-même, donc de la société dans son ensemble, voire au-delà. « Voici comment j'entends être gouverné, voilà ce que je suis », dit le peuple en tant que nation, en désignant ses représentants. Ainsi par exemple, le score obtenu par Emmanuel Macron au deuxième tour de l'élection présidentielle, le 7 mai 2017, a pu être lu non seulement comme la victoire arithmétique d'un candidat sur un autre dans le cadre d'une compétition dont les règles sont extrêmement strictes, mais aussi comme un message que la France envoie à elle-même et au monde quant à sa capacité de résistance aux sirènes de l'extrême-droite, et par là sa fidélité à ses valeurs historiques fondamentales. En outre, le caractère non impératif du mandat n'est pas contradictoire avec une dimension potentiellement performative du message : « Je te désigne pour agir de telle façon, conformément au programme annoncé », dit la majorité qui remporte l'élection — en théorie en tout cas, et selon l'idéal de l'électeur « éclairé ».

#### 4. Ainsi parle Legba

La piste de l'anthropologie nous conduit au Bénin et au Dâhomé ancien, où Georges Balandier a trouvé la trace de Legba, figure sacrée dont le caractère facétieux n'a d'égale que la puissance dont l'a dotée l'ironie du sort. En raison de sa place de benjamin né sur le tard d'une divinité bisexuée, Legba n'a reçu la charge d'aucun secteur de l'univers : il ne restait à lui attribuer que la capacité de maîtriser les langues. Figure de l'ambivalence par excellence, sa faiblesse fit sa force ; et son pouvoir fut finalement immense puisqu'il devint l'interprète des dieux entre eux. Dieu de la communication, il est donc l'équivalent d'Hermès chez les Grecs, de Mercure chez les Romains. Mais s'il nous intéresse particulièrement, c'est parce qu'il établit un lien entre l'ordre de la communication et celui du pouvoir politique. Doué d'ubiquité, Legba est partout, en chaque homme et dans chaque foyer. Capable de s'adresser à tous les dieux, il a aussi le pouvoir de contester l'action des rois lorsque l'ordre établi ne garantit plus l'ordre des affaires humaines. « [Son] pouvoir, nous dit Balandier, se manifeste, dans toutes ses actions, supérieur au pouvoir politique. [...] Cette puissance ne se possède pas au sens 'propriétaire', elle ne se capte pas non plus ; aucun groupe, politique, sacerdotal ou autre, ne peut se l'approprier. Elle devient source de pouvoir, au sens le plus général [...] » (Balandier, 1985, p. 95). Le parallèle s'impose entre cette forme de pouvoir suprême que nul ne peut s'approprier mais dont chacun est dépositaire, et le suffrage universel qui confère à chaque citoyen une parcelle du pouvoir politique. On ne peut qu'être frappé par le lien consubstantiel que Legba établit entre l'exercice de ce pouvoir et la communication, qui est son principal attribut. « En ayant la capacité de partout intervenir et de faire communiquer, Legba a celle de ruser avec les contraintes qui définissent l'ordre du monde et de la société. Il provoque l'action d'une part de liberté, il crée la possibilité de ne pas être totalement soumis à la loi du destin et à la force des pouvoirs » (*idem*, p. 94). Dieu rusé, indiscipliné, parfois

même coléreux, Legba dispose de nombreux moyens pour exprimer cette part de liberté irréductible qui « trace les limites du pouvoir » : « [...] l'*ironie*, qui dévalue le pouvoir et ses hiérarchies, la *rébellion*, qui montre que celui-ci n'est pas intangible, le *mouvement*, qui introduit la perturbation du changement au sein de l'ordre » (*idem*, p. 95).

Ainsi, la figure de Legba rencontre la théorie démocratique moderne : d'une part, la liberté d'expression sera à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le moteur et la condition du mouvement révolutionnaire qui aboutira en France à l'instauration d'un régime de démocratie représentative, dont elle est consubstantielle ; d'autre part, cette forme d'organisation politique, fondée sur la souveraineté populaire, attribut à chaque citoyen la capacité d'exprimer la part de souveraineté dont il est dépositaire. Pour mieux comprendre ce qui dysfonctionne, dans l'exercice du pouvoir, entre gouvernés et gouvernants, il convient donc de s'intéresser aux moyens dont disposent les citoyens dépositaires du pouvoir pour s'adresser à ceux qui l'exercent en son nom, tout comme Legba, quand il n'est pas satisfait, a la capacité de s'adresser à tous les dieux ainsi qu'au roi. Le premier de ces moyens est le vote, acte par lequel les citoyens désignent leurs représentants et les révoquent, dans le cadre d'une compétition électorale organisée dans l'espace public. Ainsi peut-on dire que dans les sociétés étatiques modernes, Legba, en tant que figure de la perturbation, a été « domestiqué » par les institutions, et notamment par le processus électoral.

## 5. La langue politique

La parole électorale ne saurait être analysée indépendamment du cadre dans lequel elle s'exerce. Peut-être même n'a-t-elle de valeur, en tant que telle, que dans un cadre donné et par les règles selon lesquelles elle est émise. Aussi, il nous faut l'envisager comme un élément d'un tout, la considérer comme partie intégrante d'un système communicationnel dont elle constituerait le centre de gravité. Nous pouvons d'ores et déjà isoler un certain nombre d'éléments qu'il convient de prendre en compte, outre le vote lui-même en tant que message.

### 5.1. *Les modes de scrutin*

Ils sont autant de règles qui forment une syntaxe en apparence assez sommaire mais néanmoins pleine de subtilités. Les deux modes de scrutin les plus courants dans le système français — majoritaire uninominal à deux tours et répartition proportionnelle plus ou moins intégrale — induisent ce que les politistes appellent des stratégies de vote qui ont naturellement un effet sur la teneur du message émis. On se souvient par exemple que les intentions de vote pour Benoît Hamon ont fondu comme neige au soleil au cours des semaines précédant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 2017. Selon l'*Enquête électorale* du CEVIPOF, le candidat de la Belle Alliance populaire était crédité de 14,5% des intentions de vote dans la vague

de sondage n° 11 réalisée tout de suite après sa désignation par la primaire<sup>10</sup>. Or les électeurs ne lui donneront finalement que 6,4% de leurs suffrages. Cela ne signifie pas que plus de la moitié de ceux qui souhaitaient le voir élu ont changé d'avis : cela est peut-être vrai pour une part des électeurs insatisfaits du projet présenté pendant la campagne, mais ça ne l'est pas pour une autre part qui, après avoir constaté l'absence de dynamique en sa faveur, a considéré qu'un autre vote serait plus « utile » : pour ces électeurs stratégiques, il s'agissait en priorité d'assurer la présence au 2<sup>ème</sup> tour, face à Marine Le Pen, d'un candidat pour lequel il leur serait possible de voter. Jean-Luc Mélenchon semble avoir été le principal bénéficiaire de cette stratégie : à une semaine du 1<sup>er</sup> tour, 28% des sondés n'avaient pas encore fixé définitivement leur choix ; parmi ceux qui pensaient voter pour Benoit Hamon mais pouvaient encore changer d'avis, 50% désignaient Jean-Luc Mélenchon en 2<sup>ème</sup> choix possible, 35% Emmanuel Macron et 7% Philippe Poutou<sup>11</sup>. Ces données invitent à prendre en compte l'effet des sondages sur le vote et à nuancer la maxime selon laquelle « au 1<sup>er</sup> tour on choisit, au 2<sup>ème</sup> on élimine ». En l'occurrence les électeurs ont bel et bien, dès le 1<sup>er</sup> tour, éliminé les candidats qui ne leur semblaient pas de taille à affronter Marine Le Pen au second.

### 5.2. *L'offre politique*

Elle constitue le registre lexical des élections. Registre extrêmement contraint et limité, qui conditionne naturellement la teneur du message. Si cette question de la construction de l'offre politique a été longuement travaillée par les politistes, il nous semble là encore qu'une approche communicationnelle peut être féconde : particulièrement à l'occasion de la dernière élection présidentielle, où l'organisation de primaires ouvertes a fortement pesé (Mathieu, 2017). Pour la première fois, les électeurs ont eu la possibilité de désigner eux-mêmes le candidat des deux principales alliances de gouvernement. Il convient d'analyser le message émis à l'occasion de ces scrutins. Considéré comme un succès en terme de participation<sup>12</sup>, ce mode de désignation a néanmoins échoué à susciter la dynamique électorale espérée dans chacun des deux camps. À contretemps de l'effet escompté, ces scrutins ont même constitué, pour Legba, l'occasion de donner toute la mesure des registres dont il dispose. Legba peut se montrer rebelle. Il le fut à l'occasion de ces primaires, assez sèchement même : la façon dont les électeurs de droite ont congédié Nicolas Sarkozy dès le premier tour de la primaire restera un des événements marquants de cette séquence électorale. Il faut également mentionner, même si l'événement s'est déroulé préalablement au processus électoral lui-même, la manière tout aussi lapidaire dont François Hollande a été empêché de concourir, les sondages ne lui ayant même pas laissé l'opportunité de se présenter à l'investiture. Les Français ont ainsi clairement exprimé leur refus de départager le duel qui semblait

<sup>10</sup> *ENEF*, Vague 11 / février 2017, Enquête réalisée du 7 au 12 février. Source : [www.eneff.fr](http://www.eneff.fr).

<sup>11</sup> *ENEF*, Vague 13 / avril 2017, Enquête réalisée les 16 et 17 avril 2017. Source : [www.eneff.fr](http://www.eneff.fr).

<sup>12</sup> 4,3 millions de votants au 1<sup>er</sup> tour et 4,4 millions au 2<sup>ème</sup> pour la primaire de la Droite et du Centre qui s'est déroulée les 20 et 27 novembre 2016 ; 1,6 millions au 1<sup>er</sup> tour et 2 millions au second pour la primaire de la Belle Alliance populaire, les 22 et 29 janvier 2017.

inéluçtable, en forme de deuxième round entre un Nicolas Sarkozy décidé à prendre sa revanche, et un François Hollande désireux d'obtenir une deuxième chance. Pour éliminer les sortants, les citoyens ont également usé de la ruse. Ainsi les quelques 400 000 électeurs de gauche qui ont participé à la primaire de la Droite et du Centre, se mêlant contre toute logique de la désignation du camp opposé. L'objectif était double : d'abord, venir au secours des électeurs de droite pour éliminer Nicolas Sarkozy ; ensuite, anticiper l'élimination annoncée de la gauche au 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle, en soutenant le candidat de droite pour lequel il leur serait le moins pénible de voter en cas de duel FN-LR au 2<sup>e</sup> tour.

Ce point étant réglé, Legba s'est plu à manier l'ironie. D'abord en déjouant les sondages : ceux qui avaient quasiment désigné à l'avance Alain Juppé pour représenter la Droite et le Centre ; ceux qui annonçaient un duel serré entre Arnaud Montebourg et Manuel Valls pour la Belle Alliance populaire. Ni l'un ni l'autre des pressentis ne triomphera puisque les favoris se verront coiffés au poteau par un outsider, François Fillon dans un cas et Benoit Hamon dans l'autre. Dans chacun des deux camps, les électeurs ont ainsi opté pour le candidat le plus orthodoxe : celui qui incarnait le plus clairement les valeurs et les orientations traditionnelles de la gauche et de la droite. L'ironie n'en sera que plus cruelle, lorsque les électeurs finalement se détourneront de ces candidats, privant la droite d'une victoire annoncée de longue date, renvoyant le Parti socialiste dans les limbes d'une reconstruction idéologique trop longtemps promise pour être encore crédible. Ce faisant, Legba le rebelle a signifié son rejet d'un système bipolaire qui ne produisait plus que des alternances stériles. Par la même occasion, Legba l'indiscipliné a tout bonnement modifié les règles du processus, refusant de se soumettre au principe de la discipline de vote qu'induisent les primaires. Une façon comme une autre de délégitimer ces scrutins, présentés par leurs promoteurs comme une avancée démocratique. Et de renvoyer les partis politiques au rôle qui est le leur dans tout régime démocratique et dans le système politique français.

### 5.3. *Les partis politiques*

Parmi l'ensemble des corps intermédiaires qui concourent à l'accomplissement démocratique (médias, syndicats, associations...), nous attacherons une attention particulière aux partis politiques, qui se présentent théoriquement comme une instance de médiation privilégiée entre les électeurs et les élus. Leur fonction est double : produire de l'idéologie, sous forme d'horizon d'attente, qui s'exprime par un discours politique ; construire l'offre politique en sélectionnant les candidats qui vont incarner dans l'espace public des visions du monde concurrentes, à l'occasion de compétitions électorales destinées à désigner les représentants qui exerceront le pouvoir au nom des gouvernés et sous leur contrôle. Dès lors, il convient de s'interroger quant à la part des partis politiques dans le phénomène d'incommunication décrit plus haut : celui-ci ne signale-t-il pas, en premier lieu, une faillite des partis en tant qu'instance de médiation entre électeurs et candidats, entre citoyens et élus, entre gouvernés et gouvernants ? Le succès des primaires indique

que les électeurs se sont saisis avec gourmandise de l'occasion qui leur était donnée de faire à la place des partis le travail de sélection des candidats. Mais les scores obtenus par ces mêmes candidats, quelques semaines plus tard, rappelle cruellement le haut niveau de défiance dont souffrent les partis politiques. À l'inverse, l'irruption en 1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> position de candidats se réclamant de mouvements construits en rupture avec le fonctionnement traditionnel des partis, confirme ce sentiment de défiance — même si la France insoumise et En Marche ! doivent être considérés, statutairement, comme des partis politiques. Le score réalisé par Marine Le Pen va dans le même sens puisque la candidate du Front national, tout en s'appuyant sur une organisation inscrite de longue date dans le paysage politique français, a explicitement bâti son projet sur le rejet des partis dits « de gouvernement ».

Ainsi, la séquence électorale de 2016-2017 peut être lue avant tout comme la suite logique des nombreux messages d'avertissement que les électeurs avaient précédemment envoyés, en s'abstenant de plus en plus massivement et en accordant des suffrages de plus en plus nombreux au Front national. Partagé entre la bouderie et la colère, Legba a finalement choisi d'échapper au système sans aller jusqu'à une véritable rupture. Si l'on considère, comme nous le suggérons, que les partis politiques ont une fonction de médiation essentielle dans le système politique appréhendé comme un système communicationnel, alors il convient d'accorder une attention particulière à ce message et aux réponses que les responsables politiques vont y apporter. Les mouvements de restructuration actuellement à l'œuvre dans l'ensemble des formations doivent être observés : de la gauche de la gauche à l'extrême-droite, aucune n'échappe à la perturbation que l'élection d'Emmanuel Macron a provoquée. En fracturant l'axe gauche-droite sur lequel le système tournait jusqu'alors, les électeurs ont produit davantage qu'un simple « bruit » dans la relation entre gouvernants et gouvernés : ils ont clairement disqualifié des pratiques partisans jugées inadaptées au monde contemporain. Message reçu : tous les principaux partis, sans exception, sont engagés dans des mouvements de (re)structuration, de consolidation, de refondation, de scission, de redéfinition des alliances possibles... Mais rien à ce stade ne permet de confirmer que le message a été correctement interprété. Au printemps 2017, les électeurs ont tourné le dos aux vieux partis épuisés, au profit de candidats s'appuyant sur une logique fortement charismatique. Concernant Emmanuel Macron, le phénomène est d'autant plus frappant qu'à la différence de Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon, il s'est présenté aux suffrages en dehors de tout cadre idéologique, proposant une méthode plus qu'un programme. L'adhésion des électeurs à cette démarche n'exprime peut-être qu'une simple injonction à réformer les partis. Mais on peut aussi y voir, plus radicalement, une condamnation de leur fonction même au sein du système politique. Cela ne serait évidemment pas sans conséquences sur la qualité démocratique du régime politique de la France. En tout état de cause, le vaste chantier qui s'est ouvert offre une matière particulièrement riche, du point de vue communicationnel, pour analyser la capacité des partis à proposer des visions du monde désirables, à produire des candidats crédibles.

#### 5.4. *Les institutions politiques*

Elles composent un cadre d'action dans lequel s'effectue un processus relationnel et interactionnel. En tant que telles, elles peuvent faire l'objet d'une analyse de type « praxéologique », pour reprendre la terminologie de Louis Quéré : non seulement pour les actions qu'elles produisent d'elles-mêmes ou à la demande des administrés, mais aussi pour celles qu'elles suscitent au sein de la société civile. Pour fixer le cadre de cette analyse, on soulignera que le régime français, de type parlementaire selon la Constitution du 4 octobre 1958, confère un rôle particulier au Président de la République. Cette prééminence est liée à deux réformes intervenues respectivement en 1962 et 2000 : l'élection du Président au suffrage universel direct ; la réduction de son mandat à cinq ans, assortie de l'inversion du calendrier électoral qui place l'élection présidentielle avant les élections législatives. Si cette chronologie peut être modifiée à tout moment par dissolution de l'Assemblée nationale ou par démission/disparition du Président, le calendrier est néanmoins resté stable depuis sa mise en place et a déjà fonctionné à quatre reprises. Ainsi depuis 2002, le destin du Président de la République est organiquement lié à celui de l'Assemblée nationale, et réciproquement.

Il convient d'analyser les effets de ce dispositif institutionnel sur les messages que formulent les électeurs à l'occasion des différents scrutins (nationaux, locaux ou supranationaux). En effet, la vie politique est désormais rythmée, de façon rigide et sauf accident de parcours, par le quinquennat des mandats présidentiel et législatif conjugués, qui constituent désormais la « séquence-mère ». Entre ces deux moments phares, les élections locales et européennes interviennent selon un calendrier assez soutenu, avec un scrutin environ tous les deux ans, voire tous les ans. Selon la théorie des élections « intermédiaires » chère à Jean-Luc Parodi, ces scrutins sont autant d'occasions, pour les électeurs, d'envoyer des messages d'avertissement aux gouvernants. Les prochaines échéances sont très rapprochées puisque les élections européennes auront lieu en 2019 et les municipales en principe en 2020. C'est dans leur perspective que le gouvernement nommé par Emmanuel Macron poursuit un train de réforme intensif.

Dans cette frénésie législative, les effets de la réforme institutionnelle en cours devront faire l'objet d'une attention particulière. Il s'agit en effet de corriger un dysfonctionnement ancien de la représentation démocratique, qui s'est accentué en 2017 : le Front national, dont la candidate a réalisé un score historique en rassemblant sur son nom plus de 10,6 millions d'électeurs au 2<sup>ème</sup> tour de l'élection présidentielle, n'a obtenu que huit élus à l'Assemblée nationale. La mécanique implacable du scrutin majoritaire à deux tours a une fois encore brisé l'élan d'une recomposition par une perturbation venue de l'extrême-droite. Et c'est finalement Emmanuel Macron qui a bénéficié du processus de triangulation patiemment construit par le FN depuis une trentaine d'années. Encore une facétie de Legba

l'ironique. Il n'en reste pas moins que le Legba colérique, celui qui s'exprime par le vote d'extrême-droite, se voit ainsi privé d'une représentation à la hauteur de ses protestations.

### Conclusion

Ces fragments, présentés synthétiquement, posent la nécessité de recourir à une approche communicationnelle du vote, en y intégrant le paradigme de l'incommunication. En effet, pour reprendre les termes de Dacheux et Duracka, l'élection d'Emmanuel Macron peut être lue comme le produit « des rapports dialogiques (au sens de Morin) entre communication et incommunication » (Dacheux & Duracka, 2017, p. 220). On peut y voir l'aboutissement d'une situation d'incommunication débouchant sur un bouleversement de la norme, susceptible de produire un renouvellement des règles du jeu. Legba le turbulent s'est plu à brouiller les cartes, affirmant sa volonté de reprendre la main sur un jeu trop longtemps confisqué. À bon entendeur...

### Références

- Balandier, G. (1985). *Le Détour. Pouvoir et Modernité*. Paris : Fayard.
- Boudon, R. (1989). Petite sociologie de l'incommunication. *Hermès*. 1989/1 (n° 4), 53-66.
- Chevallier, J. (2011). Penser à partir de Pierre Clastres : l'État et le devoir de parole. In M. Abensour & A. Kupiec (dir.), *Pierre Clastres* (p. 311-322). Paris : Sens&Tonka.
- Dacheux, E. (2015). L'incommunication, sel de la communication, *Hermès*. 2015/1 (n° 71), 266-271.
- Dacheux, E. & Duracka, N. (2017). Sur quels modèles théoriques une approche communicationnelle en sciences sociales peut-elle s'appuyer ? *ESSACHESS. Journal for Communication Studies*. vol. 10, no. 2(20) / 2017, 207-222.
- Gerstlé, J. (2008). *La communication politique*. Paris : Armand Colin [2004].
- Huisman, D. (1985). *L'Incommunication, essais sur quelques effets pléthoriques abusifs ou pervers de la communication actuelle*. Paris : Vrin.
- Lapierre, J.-W. (1977). *Vivre sans État ? Essai sur le pouvoir politique et l'innovation sociale*. Paris : Seuil.
- Lehingue, P. (2011). *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*. Paris : La Découverte.
- Mathieu, I. (2017). Les risques du prêt-importé. *Epistémè*. 17, 87-106.
- Mercier, A. (2001). Amiante, sida, *caulerpa taxifolia* : l'apport d'une sociologie de l'incommunication à la compréhension des dysfonctionnements des politiques publiques. In J. Gerstlé (dir.). *Les effets d'information en politique*. Paris : L'Harmattan.

- Patriat, C. (2016). Le ministre et son double ou l'étrange marche de Monsieur Macron. *The Conversation France. Politique en jachères*. <https://theconversation.com/le-ministre-et-son-double-ou-letrange-marche-de-monsieur-macron-57953>.
- Robert, P. (2005). De la communication à l'incommunication ? *Communication et langages*. n° 146, 4ème trimestre 2005, *Tout peut-il être média ?*, 3-18.
- Wolton, D. (2016). L'incommunication : horizon de la communication. Entretien avec Samuel Lepastier et Éric Leconturier. In S. Lepastier (dir.). *L'incommunication* (p. 161-181). Paris : C.N.R.S. Éditions « Les Essentiels d'Hermès ». — (1995). Les contradictions de la communication politique. *Hermès*. 1995/3 (n°17-18), 107-124 — (1989). La communication politique : construction d'un modèle. *Hermès*. 1989/1 (n° 4), 27-42.

